

----- Forwarded message -----

De : **lucien dalon** <yvolu.dalon@gmail.com>  
Date: sam. 11 nov. 2023, 09:01  
Subject: CANAL DEVENS  
To: <Bouzetit.laid@gmail.com>

----- Original Message -----

**From:** [David Lisnard](#)  
**To:** [pldalon@dbmail.com](mailto:pldalon@dbmail.com)  
**Sent:** Friday, July 05, 2013 5:35 PM  
**Subject:** TR: Canal de Roquebillière

## **Pour info courriel de 2013**

Cher Monsieur Dalon,

J'ai bien reçu votre message concernant le canal situé au nord du square Barthélémy où j'aurai, en effet, le plaisir d'aller à la rencontre des riverains demain matin.

Je suis pleinement conscient des difficultés posées par le défaut d'écoulement et les obstructions répétitives dans le secteur non seulement à l'occasion de fortes pluies, mais également (hélas) lors d'épisodes de faible intensité, causant ainsi une obstruction et des inondations sablonneuses tout à fait déplorables.

Nous avons déjà, à la faveur de précédents échanges, évoqué ces questions et plus particulièrement celle que vous rappelez dans votre pièce-jointe, du moustique-tigre attiré par ces stagnations.

Comme vous le savez, ces questions ne relèvent pas du giron de mes compétences directes. Pour autant, compte-tenu de leur impact au sein de nos quartiers et de la vie quotidienne des riverains, j'ai, depuis le mois d'avril dernier, tenu à engager avec le SIAUBC une réflexion de fond sur la problématique des vallons, et plus particulièrement sur ceux de la Bocca, afin que les services du Syndicat en lien avec les services techniques de la Ville et la Lyonnaise des Eaux, mettent en place un mode opératoire d'intervention à trois « étages »:

- les **interventions immédiates** de proximité lors d'épisodes pluvieux,
- les **aménagements à moyen terme** pour prévenir en amont, non seulement les inondations, mais à plus forte raison les eaux stagnantes qui en résultent,
- enfin, un **dispositif sur un plus long terme**, d'aménagements plus structurants (hélas plus coûteux, c'est pourquoi, nous sommes en phase d'évaluation), de façon à venir à bout de ces désagréments qui sont aussi liés à la nature même des terrains et des pentes dans le secteur.

Parmi les questions posées et qui se posent dans le cadre de cette réflexion globale, celle de l'ensablement des souterrains d'accès aux plages du boulevard du Midi a fait l'objet d'un zoom particulier tenant à la fois à l'entretien des vallons et au traitement structurel des exutoires, ainsi que des émissaires en mer.

Ce contexte étant rappelé, je tiens à répondre à vos interrogations plus ciblées en rappelant le diagnostic d'une part et les mesures envisagées d'autre part:

### **Le diagnostic:**

Tout d'abord, je tiens à préciser que sauf erreur de ma part, il ne s'agit pas, comme évoqué dans le courrier, du vallon de Roquebillière (géré par le SIFRO) mais bien du Devens. Cette confusion est fréquente - et il m'est arrivé de la faire moi-même - car ces vallons étaient anciennement reliés.

La problématique posée résulte de deux phénomènes concomitants: les coups de mer (lors de fortes dépressions le niveau de la mer monte et le sable pénètre dans l'exutoire du vallon) et la très faible pente du vallon (du fait de la topographie même de la Bocca).

Cette conjonction d'évènements entraîne un « atterrissement » (terme un peu jargonnel) des matériaux, essentiellement des sables, et forme un bouchon au droit de l'exutoire du vallon. C'est ce bouchon qui provoque la montée des eaux sur plusieurs centaines de mètres avec les conséquences que l'on connaît et que vous déplorez: débordements, stagnation d'eau, prolifération de moustiques.

### **Les mesures envisagées:**

Comme je vous l'ai indiqué, j'ai entamé depuis quelques mois, une réflexion sur les vallons avec **les équipes du SIAUBC qui vont procéder, d'ici la fin de l'année 2013 (maximum début 2014), à des travaux de protection contre l'ensablement de l'exutoire du vallon du Devens.**

Ces travaux consisteront en la pose d'une vanne pelle munie de clapets latéraux. **Ce dispositif permettra à la fois d'empêcher l'ensablement de l'exutoire et de résister aux violents coups de mer, tout en garantissant l'évacuation des eaux acheminées par le vallon.**

En attendant, et chaque fois que des administrés me signalent des obstructions, nous sollicitons la société Lyonnaise des Eaux pour procéder au désensablement de l'exutoire du Devens (cette prestation est prévue dans le contrat de Délégation de Service Public). A ma demande, les services ont d'ailleurs contacté la Lyonnaise des Eaux il y a une dizaine de jours pour programmer une intervention. Nous sommes dans l'attente d'une date d'intervention (redemandée hier).

En espérant avoir répondu à vos interrogations et en saluant une nouvelle fois votre attachement au cadre et à la qualité de vie de votre quartier,

Bien cordialement à vous,

David Lisnard